



Guingamp, Luxembourg, Brunoy et Evere, le 21 mars 2022

Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2022, le monde connaît une période de turbulence particulièrement aigüe. Le conflit russe-ukrainien, outre la menace toujours possible d'une extension géographique et d'une aggravation des choix militaires, fait déjà sentir ses effets sur l'ensemble de la société occidentale.

Nos entreprises de dépannage, qui peinaient à sortir de la crise due au Covid-19, se trouvent confrontées à de nouveaux défis majeurs : supporter les augmentations des prix du carburant, la hausse des coûts du personnel ainsi que l'augmentation tarifaire des moyens logistiques, sans compter sur l'alourdissement de la charge administrative et fiscale.

Face à cette situation, nos entreprises de dépannage plus ou moins remises des effets de la pandémie, risquent de ne plus être en mesure d'assurer les missions qui leurs seront confiées.

Il n'est pas inutile de rappeler que les prestataires sont dans l'obligation d'intervenir, à tout moment, et quelles que soient les distances, pour porter secours à notre clientèle commune.

Au vu de ce qui précède, nous nous permettons de vous alerter quant à l'urgence d'une révision à la hausse des tarifs des prestations.

Nous espérons que nos voix seront entendues afin de permettre aux entreprises concernées d'affronter le futur de façon pérenne.

Nous nous tenons en votre entière disposition pour tout échange et vous remercions d'avance de l'intérêt que vous porterez à notre requête.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de recevoir nos salutations les plus respectueuses.

**Serge Hiltenfinck**  
Président ADAF  
France

**Jacques Cukier**  
Vice-Président GARD  
Luxembourg

**Luc Le Baron**  
Président FDD  
France

**Michel Gillard**  
Secrétaire général  
TRAXIO ROAD SUPPORT  
Belgique